



comment faire pour les indemnités d'occupation

Par **lili54114**, le **14/10/2011 à 13:40**

bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison que j'ai du la quitter car je ne pouvais plus vivre avec mon ex conjoint (qui lui vie dans cette maison). je loue un appartement j'ai deux questions :

Quelles sont les conditions pour réclamer des indemnités d'occupation?

ai je droit à une aide au logement pour l'appartement que je loue?

Je vous remercie par avance de votre réponse

Par **Domil**, le **14/10/2011 à 14:26**

Vous devez évaluer l'indemnité d'occupation et l'exiger par LRAR de mise en demeure. S'il refuse de payer, vous devez l'assigner en justice

L'aide au logement dépend de vos revenus

Par **lili54114**, le **14/10/2011 à 14:36**

dois-je prouver qu'il habite dans la maison? pouvez vous m'en dire plus sur les démarches et mes droits et les siens?j'ai tant de questions!

Par **Domil**, le **14/10/2011 à 14:39**

Il y habite, non ? Vous faites la LRAR, c'est tout

Par **lili54114**, le **14/10/2011 à 14:46**

ok et est-ce que le fait que je paie les impôts relatif à cette maison, taxe foncière et d'habitation peut jouer contre moi? je vous remercie de vos réponses.
comment faire pour que ma résidence principale soit le lieux où je suis locataire? dois-je faire quelque chose au niveau de ma banque ou du notaire ?